

ROUTE DE CABLE MARSEILLE MONACO



**PIECE 2 : EMPLACEMENT SUR LEQUEL
L'INSTALLATION, L'OUVRAGE, LES TRAVAUX
OU L'ACTIVITE DOIVENT ETRE REALISES**

sipartech

Version 1.0

Les travaux prévus consistent à poser un câble de télécommunication d'un diamètre compris entre 17 mm et 43 mm ayant deux points d'atterrissement, l'un à Marseille et l'autre à Monaco.

1

Le présent dossier s'intéresse aux travaux compris entre la sortie dans les eaux territoriales monégasques jusqu'à la limite des eaux territoriales françaises (correspondant à 12 milles nautiques) au large du département des Alpes-Maritimes.

La figure suivante présente la route envisagée dans le cadre de ce projet pour le câble MML dans les eaux territoriales françaises, uniquement au large du département des Alpes-Maritimes.

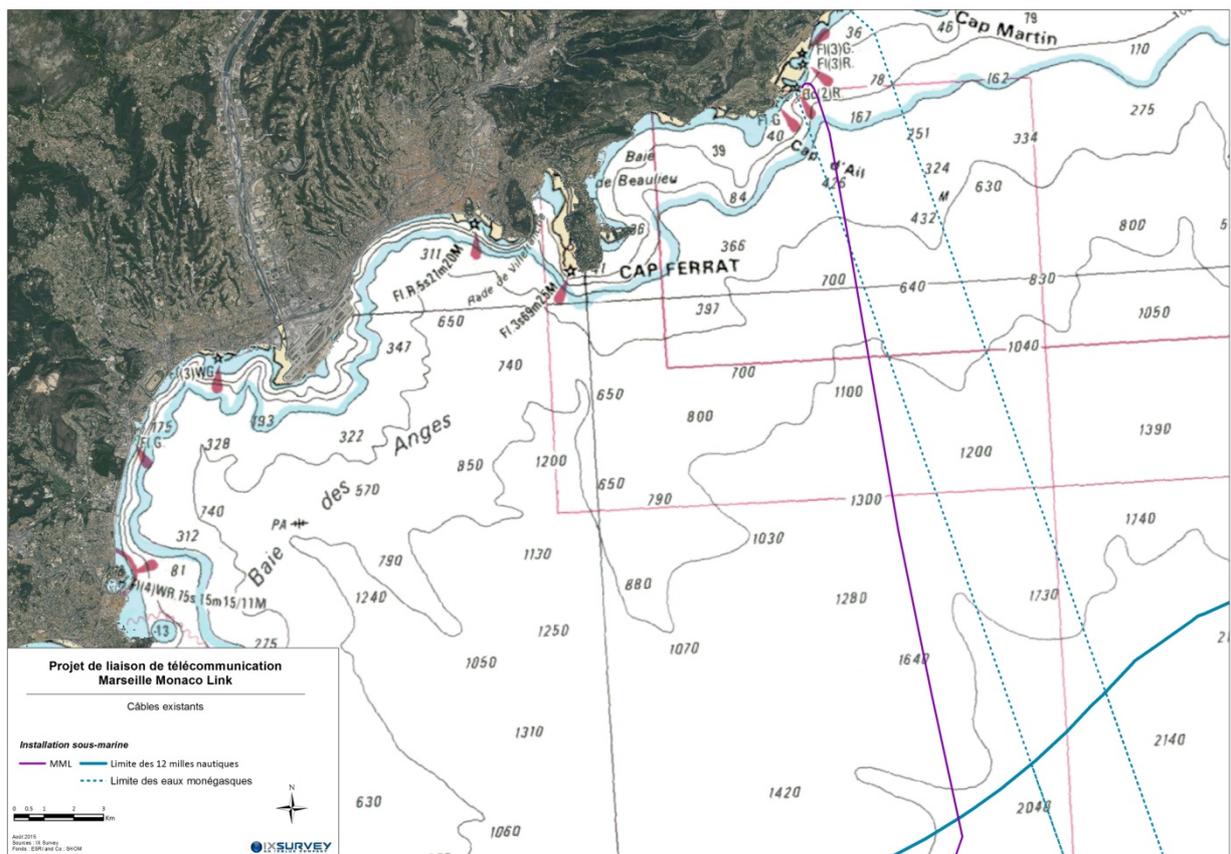


Figure 1: Présentation de la route du câble sous-marins MML dans les eaux territoriales françaises au large du département des Alpes-Maritimes.